

Les Foyers Jeunes Travailleurs (FJT)

Se loger, s'insérer, devenir autonome

Qu'est-ce qu'un FJT ?

Les Foyers de Jeunes Travailleurs sont des résidences sociales destinées à faciliter l'accès au logement et à l'autonomie des jeunes. Ils proposent des logements meublés à loyer modéré, avec possibilité de bénéficier des APL, dans des résidences sécurisées dotées d'espaces collectifs favorisant le lien social.

Chaque résident bénéficie d'un accompagnement socio-éducatif personnalisé, adapté à sa situation et à ses besoins. Le FJT constitue une solution temporaire et tremplin vers un logement autonome, en offrant un cadre sécurisant le temps de stabiliser sa situation professionnelle et résidentielle.

Publics accueillis

Les FJT s'adressent aux jeunes de 16 à 30 ans : salariés, apprentis, stagiaires, jeunes en insertion ou en recherche d'emploi. Ils accueillent également des jeunes isolés ou des couples nécessitant un accompagnement dans leur parcours résidentiel et professionnel.



Un accompagnement personnalisé pour construire son parcours vers l'autonomie.



Le FJT offre bien plus qu'un toit : c'est un environnement structurant où chaque jeune est accompagné dans ses démarches d'accès aux droits, de gestion du quotidien et d'insertion professionnelle. Un cadre bienveillant et sécurisé pour franchir les premières étapes vers l'autonomie.

Dans la Loire

Les FJT de la Loire – Où nous trouver ?

Quatre structures sont implantées sur le territoire de la Loire pour accueillir les jeunes en parcours d'insertion :

- Roanne – FJT Pierre Bérégovoy, 4 rue Fontenille
- Montbrison – FJT Guy IV, 7 rue Marguerite Fournier
- Saint-Étienne – FJT Clairvivre, 14 bis rue de Roubaix
- La Talaudière – FJT Compagnons du Devoir, 34 rue Raoul Follereau

Accompagnement proposé

Chaque résident bénéficie d'un suivi socio-éducatif personnalisé couvrant : l'accès aux droits sociaux, la gestion budgétaire, l'insertion professionnelle et l'accompagnement vers le logement autonome. Cet accompagnement est assuré par des professionnels qualifiés en lien avec les partenaires du territoire.

Financements mobilisés

Le fonctionnement des FJT repose sur plusieurs sources de financement complémentaires : la CAF de la Loire via la Prestation de service FJT, l'État par le biais de l'AGLS (Aide à la Gestion Locative Sociale), et la participation financière des résidents, modulée selon leurs ressources.



Un accompagnement global pour construire un parcours résidentiel et professionnel durable.

Orientation et accès

L'orientation vers un FJT peut se faire par contact direct auprès de la structure, ou via les partenaires habituels : missions locales, SIAO, organismes de formation et travailleurs sociaux, partenaire de l'insertion des jeunes

